



25^E ANNIVERSAIRE

DΕ

L'ÉCOLE ALSACIENNE

1873-1898

IMPRIMÉ

PAR

CHAMEROT ET RENOUARD

19, rue des Saints-Pères, 19

PARIS

CLICHÉS DES IMPRIMERIES LEMERCIER

d'après les Photographies de M. David.





ÉCOLE ALSACIENNE 1873-1898

Projet de médaille par Michel Cazin.

25^E ANNIVERSAIRE

DΕ

L'ÉCOLE ALSACIENNE

1873-1898

PARIS

TYPOGRAPHIE CHAMEROT ET RENOUARD

19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19

1898





C'est pour nous un devoir et un plaisir de publier ce « livre d'or ». Il renferme une série de notices et de documents sur l'origine, le développement, le caractère, les méthodes d'enseignement et d'éducation de l'École Alsacienne.

Nous saluons avec reconnaissance et confiance ce 25° anniversaire qui témoigne du dévouement et des efforts de ceux qui ont concouru, qui concourent encore à notre œuvre de progrès et de liberté.

Puisse notre École continuer à mériter les sympathies de ses amis et puisse-t-elle en gagner de nouveaux! Que son nom dont elle est fière, que ses fortes traditions et les services qu'elle a pu rendre soient autant de gages de sa prospérité future!

Nous dédions ce livre à nos collaborateurs, à nos amis de la première et de la dernière heure, à nos anciens élèves et à tous ceux qui rendent justice à l'ambition suprême que nous avons de servir la Patrie.

A. PARRAN,

Président du Conseil d'Administration.

Paris, le 1er juillet 1898.





.1

L'ÉCOLE ALSACIENNE

D'un quart de siècle elle est ancienne. Esprit ferme et cœur indulgent, O chère École Alsacienne, Nous fétous tes noces d'argent.

Bonne École, École modèle, Ton doux nom, ton nom bien-aimé, Est comme un asile fidèle Où rêve un espoir enfermé.

Tu n'as point ces vilaines grilles Des prisons d'État pour enfants, Où loin des mères et des filles Us pleurent des pleurs étouffants. Tu n'as jamais dit que la cage Rend libre et fort l'oiseau des cieux : Tu ne dis pas que le plus sage Est celui qui se tait le mieux.

C'est la méthode maternelle Que suivent tes bons professeurs, Est-on captif, quand c'est une aile Qui vous entoure de douceurs?

D'autres prétendent qu'on enseigne La liberté par la prison. Et qu'il faut que l'enfant nous craigne Pour se plier à la raison,

Virile école de tendresse, Tu réponds, toi, qu'on doit savoir, D'un cœur fort sans qu'il y paraisse, Courber les enfants au devoir.

A quoi veux-tu qu'on obéisse?
Au seul devoir, fût-ce à genoux,
A l'idéal de la justice,
Et ces maîtres-là sont en nous.

Et c'est pourquoi, maison chérie, Un poète, ami des enfants, Souhaite, au nom de la patrie, Que tes espoirs soient triomphants.

Rends-les meilleurs que nous ne sommes, Nos petits, sans trop les punir, Et par eux, dont tu fais des hommes, Fais à la France l'avenir.

JEAN AICARD.

Paris, 7 Juin 1898.







M. A. PARRAN

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- MM. PARRAN (A.), ingénieur en chef des mines, 56, rue des Saints-Pères, *Président*.
 - PUAUX FRANK, membre du Conseil supérieur des colonies, 11, avenue de l'Observatoire, Secrétaire.
 - $\overline{\rm DE}$ BILLY Charles , conseiller référendaire à la Cour des Comptes.
 - Dr BRISSAUD, professeur agrégé de la Faculté de médecine,
 5, rue Bonaparte.
 - FRIEDEL (Ch.), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences, 9, rue Michelet.
 - GRUNER [Ed.], ingénieur civil des mines, secrétaire du Comité central des houillères de France, 6, rue Férou.
 - Dr JAVAL, membre de l'Académie de médecine, 52, rue de Grenelle.

MM. LAUTH (Cn.), chimiste, administrateur honoraire de la Manufacture de Sèvres, 36, rue d'Assas.

MARTIN, rentier, 9, rue Bara.

MAYNIEL E., conseiller d'État, 112, boulevard de Courcelles.

Comte DE POURTALÈS (Albert), propriétaire, 25, rue de Londres.

D^r REGNARD, membre de l'Académie de médecine, 224, boulevard Saint-Germain.

STROEHLIN (E), professeur honoraire de l'Université de Genève, 4, rue du Luxembourg.

Commissaires.

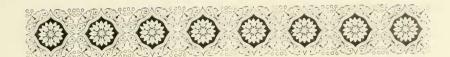
MM. BREITTMAYER (Eg.), président de l'Union des gaz.D. BEIGBEDER, ingénieur.

Médecins consultants.

MM. D^r JAVAL, directeur du laboratoire d'ophtalmologie.

D^r MERKLEN, médecin des hôpitaux.

D^r MONOD Cu., chirurgien des hôpitaux.



COMITÉ D'ÉTUDES

MM. APPEL, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences.

BÉMONT, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études.

BOSSERT, inspecteur général de l'enseignement secondaire.

BRÉAL, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

F. BUISSON, professeur à la Faculté des lettres.

A. CROISET, professeur à la Faculté des lettres.

DELOYE, général, directeur de l'artillerie au Ministère de la guerre.

M. DUBOIS, professeur à la Sorbonne.

FRIEDEL, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences.

D' JAVAL, membre de l'Académie de médecine.

HIRSCH, inspecteur général du dessin.

P. JANET, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.

LANGE, maître de conférences à la Faculté des lettres.

LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.

MM. LEVASSEUR, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

MOIREAU, professeur agrégé de l'Université.

G. MONOD, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.

MOUTARD, examinateur à l'École polytechnique.

A. PARRAN, ingénieur en chef des Mines.

D^r REGNARD, membre de l'Académie de médecine, professeur à l'Institut agronomique.

STROEHLIN (E.), professeur honoraire de l'Université de Genève.





LES PRÉCURSEURS

Il y a vingt-six ans, un certain nombre de personnes, MM. de Billy, Léon de Bussières, Breittmayer, Friedel, Matter, Parran, Wurtz entre autres, s'étaient réunies pour deviser entre elles d'un projet fort séduisant, et dont de graves circonstances rendaient la réalisation bien opportune.

C'était peu de temps après la guerre. On pleurait la perte de l'Alsace et de la Lorraine. On s'efforçait de consoler, dans la mesure du possible, les Alsaciens et les Lorrains qui cherchaient un refuge dans la vieille patrie, en leur facilitant les moyens de retrouver l'image plus ou moins fidèle de ce qu'ils avaient laissé là-bas.

Dans la petite réunion de personnes signalée plus haut, il y avait quelques Alsaciens, dont les fils auraient continué ou commencé leurs études au gymnase de Strasbourg, sans les événements. Ils cherchaient à Paris un établissement qui leur rappelât celui du pays natal.

C'est de quoi ils s'entretenaient avec des professeurs du haut enseignement en France, des ingénieurs, des industriels. d'anciens élèves de l'École Normale supérieure, toutes personnes que préoccupaient alors les questions soulevées et agitées devant l'opinion publique à propos de l'organisation et des méthodes de l'instruction publique en France.

Ce qui frappait ces personnes, c'est que les établissements français d'instruction secondaire, officiels ou libres, laïques ou ecclésiastiques, présentaient tous la même ordonnance d'exercices scolaires, la même configuration de programmes, les mêmes procédés, ou plutôt la même absence de procédés d'éducation.

Partout apparaissaient les mêmes traits généraux : l'internat-caserne, la surveillance par les maîtres-répétiteurs, les longues études consacrées à la confection de nombreux devoirs écrits, la discipline matérielle appuyée sur un système de punitions savamment graduées, les méthodes d'enseignement très lentes, rendues plus lentes et plus inefficaces par l'agglomération excessive des élèves dans une même classe.

Ces défauts de notre enseignement public étaient alors visibles à tous les yeux. A la lumière des événements, cette organisation et ces méthodes, après avoir joui longtemps de la faveur publique, étaient prises à partie par des réformateurs de toute qualité et de toute origine. C'était une fureur de dénoncer les anomalies et les imperfections du régime universitaire, et il était impossible aux esprits éclairés de ne pas s'associer à cette campagne, tant les critiques dirigées contre ce régime, si nombreuses qu'elles fussent, leur paraissaient justifiées.

Après vingt-cinq ans on voit bien ce qu'il y avait de profondément sérieux dans cette levée générale de boucliers. Ce quart de siècle, en effet, le régime universitaire l'a consacré à s'amender partiellement, à transformer quelques-unes de ses méthodes, à améliorer certains de ses procédés. Mais ceux qui, dès cette époque, étaient frappés des défauts du régime et révaient de n'y pas exposer leurs enfants, ne pouvaient guère attendre que la lourde machine universitaire entreprit et surtout achevât de se réformer. Une organisation aussi vaste, quel que fût le dévouement de son personnel enseignant, ne pouvait réaliser sur l'heure les réformes réclamées par l'opinion publique. Elle n'en devait aborder la tentative qu'avec des précautions infinies et une extrème lenteur.

Or le temps pressait; il fallait prendre un parti, ou bien laisser les Alsaciens immigrés engager définitivement leurs enfants dans l'engrenage de l'enseignement public de l'époque. Mais quel parti prendre, puisqu'il n'existait alors aucun établissement privé qui ne fût la fidèle copie des établissements publics?

S'il n'en existait pas, pourquoi n'essaierait-on pas d'en fonder un de toutes pièces, qui répondit justement aux vœux de l'opinion? Pourquoi l'initiative privée ne se chargerait-elle pas de ce que l'État ne pouvait même tenter? Voilà de quoi devisaient les personnes composant le groupe primitif où est née l'idée d'un collège libre, et il fut résolu entre ces personnes qu'on chercherait à réaliser immédiatement cette idée.

* *

On était tout à fait d'accord sur les principes. L'organisation à créer serait nouvelle, au double point de vue de l'enseignement et de l'éducation. Elle se proposerait de cultiver l'àme en même temps que l'intelligence des enfants, de régler le travail de façon à le faire aimer, d'amener les élèves à se plier à une discipline nécessaire, non comme à la force brutale, mais comme à une règle juste et librement acceptée. Dans le collège à fonder, l'enfant, ni en classe, ni à l'étude, ni à la récréation, ni au repos, ne serait plus perdu dans la foule, comme il arrivait trop souvent dans les agglomérations des internats universitaires. Il se développerait selon sa pente naturelle, mais non plus au hasard; il ne serait plus abandonné, sans guide, au choix si périlleux des amitiés et des fréquentations; en un mot il serait élevé. Avant même de vouloir meubler son esprit, on assurerait sa bonne éducation.

Parmi les promoteurs de ce projet, il y avait des protestants et des catholiques; les uns et les autres entendaient seulement que l'éducation rèvée par eux serait essentiellement morale. Ils ne voulaient pas fonder une école confessionnelle, leur établissement serait ouvert aux enfants de tous les cultes. Le collège projeté ne devait même pas alors recevoir une dénomination qui rappelât que des Alsaciens collaboraient à sa création. C'était peut-ètre un excès d'abnégation. Qui ne regretterait aujourd'hui que l'établissement eût porté quelque autre nom que celui d'École Alsacienne!

Était-il possible de supprimer absolument l'internat? Il sembla que non, puisque l'éloignement des parents créait des besoins réels auxquels il importait de donner satisfaction. Il fut seulement décidé que le collège libre ne recevrait que cinquante élèves internes, chiffre assez restreint pour que les enfants pussent trouver dans l'école une image encore assez fidèle de la vie de famille.

La surveillance serait confiée exclusivement au directeur, au sous-directeur et aux professeurs. Les plus jeunes seraient l'objet d'une sollicitude paternelle constamment attentive, les aînés feraient un apprentissage, gradué selon leur âge, de la liberté. Ils seraient habitués à se sentir responsables de leurs

actes, à respecter une règle fondée sur la raison. On espérait éviter ces applications de la discipline matérielle qui, lorsqu'elles sont inopportunes, endurcissent ceux qu'elles devraient corriger.

Autour de cet internat central, on organiserait un certain nombre d'internats restreints : dix, douze ou quinze enfants seraient confiés à chacun des professeurs de l'établissement qui seraient en mesure de les recevoir et de les élever avec leurs propres familles. En Allemagne, en Angleterre, en Amérique, prospéraient des établissements établis sur ce modèle. Était-il téméraire de compter sur le succès d'une tentative analogue chez nous?

Il s'agissait de développer chez les maîtres des sentiments d'affectueuse sollicitude, chez les élèves des sentiments de confiance respectueuse, de laisser aux enfants la part de liberté qui est indispensable au perfectionnement moral, de les exercer à obéir par respect et par raison et non plus par contrainte, de rendre inutile l'appareil de la discipline aveugle, de réunir les avantages de l'éducation publique et ceux de l'éducation domestique. Ne pouvons-nous dire hautement que sur ce point la tentative de l'École Alsacienne a été un plein succès?

Sur l'enseignement, je serai bref, puisque, à tout prendre, il ne s'agit que d'un projet dont les grandes lignes ont été modifiées depuis. On reconnaîtra cependant combien, dès le principe, on voulait exactement faire ce qui a été fait depuis.

Si quarante, cinquante élèves, soixante même parfois sont renfermés dans une classe, souvent trop étroite pour les contenir, qu'arrive-t-il à peu près invariablement? Qu'avant tout, l'ordre et le silence doivent être maintenus, que les nécessités de la discipline priment les intérêts de l'enseignement, et que tout essai de développer chez l'élève les facultés naturelles, destimuler l'initiative, devient chimérique. Si un enfant prend la parole sans être directement interrogé, l'ordre est troublé. Le plus souvent le professeur parle, travaille, corrige pour les cinq ou six petits génies qui constituent la tête de la classe. A eux le profit, aux autres l'ennui de l'enseignement. A ces autres le professeur ne demande que le signe du travail, des copies, et le signe de la sagesse, le silence.

Pour éviter que ce tableau s'appliquât aux classes du futur collège libre, on décida que chaque classe ne recevrait que vingt élèves, afin que le professeur pût entrer en communication directe avec chacun d'eux sans que l'ordre courût aucun danger.

L'École Alsacienne a encore réaliséee desideratum. Elle a aussi opéré, bien avant l'État, d'autres réformes heureuses. Elle a institué un nombre de leçons ou d'études plus considérable, mais la durée des séances a été réduite à une heure pour les petits, à une heure et demie pour les grands. Elle a diminué la somme des devoirs écrits, partant de ce principe qu'il faut chercher plus à intéresser l'élève qu'à l'occuper. Dans l'ancien système, on était anxieux d'employer tout le temps de l'élève, de lui laisser aussi peu de loisir que possible, de peur qu'il n'en abusàt. L'idée nouvelle était de laisser à l'élève quelques loisirs, avec l'intention qu'il apprit à en user sagement, par des lectures et des travaux personnels librement choisis.

Les promoteurs du projet de collège libre voulaient la réduction des exercices de composition et d'imitation en langues mortes, la substitution d'une large explication orale des auteurs aux exercices multipliés de traduction écrite, l'étude approfondie des langues vivantes. Une place considérable était faite dans le programme à l'histoire, à la géographie, aux sciences exactes, physiques et naturelles.



Que devenait le baccalauréat dans ce système? le baccalauréat, objet de l'effroi des lycéens avant l'épreuve, de leur mépris une fois le diplôme acquis? Cet examen, si attaqué, si vilipendé dans l'Université elle-même, tant de fois modifié, et qui pourtant résiste toujours, continuerait-il à n'apparaître aux yeux des élèves que comme la dernière barrière entre l'existence de collégiens et la vie ordinaire, entre la compression et la liberté, comme la clôture définitive d'exercices qui les avaient dégoûtés, d'études dont ils n'avaient pas compris la valeur?

On espérait que dans le collège libre, grâce aux examens de passage et grâce à l'ensemble des méthodes appliquées, le baccalauréat ne serait plus le but suprême des efforts, mais un examen facile à franchir, un incident de la route conduisant à une destinée plus lointaine et plus haute, une épreuve que l'on ne redouterait plus, et que l'on cesserait en même temps de frapper d'un dédain futile. Encore aujourd'hui, que manque-t-il aux programmes de nos multiples baccalauréats pour être excellents, sinon d'être pris au sérieux par les candidats et par les examinateurs?



Tels sont les principes sur lesquels les promoteurs de l'idée du collège libre entendaient édifier leur création. Ils étaient assurés du bon vouloir de l'Université, qui ne pouvait que tirer profit d'une expérience privée très intéressante, dont les résultats l'édifieraient sur la valeur et la portée pratiques de réformes que réclamait une opinion publique toujours aussi impatiente des délais, qu'inconsciente des obstacles.

Il fallait cependant, pour mener à bien cette création de l'organisme complet du collège libre, tel qu'il venait d'être conçu, avec son internat central de cinquante élèves et ses deux cent cinquante externes surveillés, des ressources financières suffisantes pour faire face aux dépenses d'installation et parer à l'insuffisance des recettes pendant la période laborieuse des premiers exercices.

On estima qu'une somme de 500 000 francs était indispensable, et que c'eût été une grave imprudence que d'entreprendre une œuvre aussi importante avec des ressources trop faibles. Le projet était élaboré dans l'hiver de 4871-72, et les souscriptions devaient être versées avant l'époque de la plus prochaine rentrée scolaire. Malheureusement on ne put réunir tout le montant qui avait été jugé nécessaire : le projet, sous sa forme primitive d'œuvre à créer de toutes pièces, dut être abandonné.

Mais il allait être repris sur des bases plus restreintes, plus modestes, et cette fois le succès devait couronner la tentative, ainsi que vous l'allez voir.

AUGUSTE MOIREAU,

Ancien élève de l'École Normale supérieure, agrégé des Lettres.





LES ORIGINES DE L'ÉCOLE ALSACIENNE

C'est dans le cours de l'année 1873 que j'entendis pour la première fois prononcer les mots d'École Alsacienne. Il s'agis-

sait d'une petite classe récemment ouverte, et où l'on appliquait les principes d'une pédagogie plus rationnelle; j'étais gracieusement invité à l'aller visiter. Ayant accepté l'invitation, je trouvai au rez-de-chaussée d'une maison de la rue des Écoles une quinzaine d'élèves confiés à la direction d'un maître unique: ce maître s'appelait M. Braeunig.

Je fus charmé de ce que je vis dans cette classe. Pour la première fois je rencontrais en



M. F. BRAEUNIG

France un enseignement véritablement oral: le maître posait aux enfants des questions qui exigeaient de la réflexion, et à ces questions les enfants répondaient, demandaient à répondre. Une animation très vive, quoique contenue, régnait parmi ces écoliers; non pas seulement parmi « les forts de la classe »; on voyait que chacun cherchait pour son compte et était pressé de fournir sa réponse. Calcul, géographie, grammaire, il en fut de même à tous les exercices. Puis ce fut le chant : j'eus le plaisir d'entendre pour la première fois dans une école de véritables chansons d'enfant. Ce qui ne me charma pas moins, ce fut le respect affectueux dont le maître était entouré, l'air de joie et de santé répandu sur tous les visages. Les élèves, sortis tous à peu près des mêmes régions de notre société française, avaient l'air de comprendre qu'ils étaient l'objet d'un traitement de fayeur, et qu'à recevoir de telles leçons ils étaient des privilégiés; privilège, d'ailleurs, qui leur faisait contracter des obligations particulières. Étant élèves de l'École Alsacienne, on paraissait le sentir, on faisait partie d'une troupe d'élite, d'un corps d'avant-garde.

Dans ce temps-là (en sommes-nous assez loin!), la France avait soif d'enseignement. Elle attendait sa rénovation de l'éducateur... Fut-ce encore une banqueroute? Le dire serait à la fois une sottise et une injustice. L'éducateur, — cela est trop évident, — ne peut tout faire à lui seul. Si la politique, si la presse, si la littérature, si les événements, si tout le milieu ambiant agit en sens contraire, que peut, dans ce désarroi, la seule voix de l'instituteur? Ceux qui lui reprochent les déceptions de l'heure présente devraient regarder autour d'eux : ils trouveraient en dehors et au-dessus de l'école les vraies, les seules responsabilités...

Mais ce n'est pas pour des considérations de ce genre que je note mes premiers souvenirs de l'École Alsacienne... Bientôt l'institution grandit, des classes s'ajoutèrent aux classes, les programmes se développèrent, le personnel enseignant grossit. L'administration du regretté M. Rieder est encore trop présente à toutes les mémoires pour que j'aie besoin de m'y arrêter. On avait d'abord voulu fonder une école primaire : on eut bientôt un véritable collège, un collège qui, sur cer-



tains points, servit de modèle à nos lycées en voic de transformation.

En effet, l'Université finit par comprendre l'intérêt qu'il y avait à laisser se produire à côté d'elle des innovations qui, avant d'être appliquées en grand, ont besoin d'être mises à l'épreuve sur un terrain restreint et bien préparé. C'est le service que lui ont rendu l'École Alsacienne et quelques établissements similaires. Le moment n'est pas encore venu d'énumérer en détail les nouveautés qui, grâce à ce voisinage et à cette fructueuse concurrence, ont pénétré dans notre enseignement officiel. L'historien impartial, en étudiant la laborieuse période que traverse notre enseignement secondaire, aura un jour à faire la part des changements utiles et des réformes mal engagées : je serais bien étonné si la petite école qui tenait en 1873 dans le fond d'une boutique, n'occupe pas une place en cet examen, et si elle n'y figure pas du côté des idées sages, des changements opportuns et des acquisitions utiles. Telle fut la pensée des fondateurs. Si toute la jeunesse française vient un jour à bénéficier de ce qu'il y a eu, de ce qu'il y a de meilleur à l'École Alsacienne, le vœu des amis de la première heure sera rempli.

Une tâche de cette sorte n'est jamais terminée : il y aura toujours des lacunes à combler, des côtés faibles à fortifier, des idées neuves à expérimenter. Les maîtres de l'École Alsacienne le savent. Ils le prouvent en ce moment même, qu'ils cherchent, à côté de l'enseignement classique, à côté de l'enseignement qui se donne la qualification contestable de moderne, une forme d'instruction vraiment appropriée aux besoins d'une partie de notre bourgeoisie.

Ils n'ont pas attendu jusqu'aujourd'hui pour faire aux langues vivantes une part moins étroitement mesurée. En dixième, en neuvième, en huitième, huit heures par semaine sont consacrées à l'allemand, cela vaut un peu mieux que les deux heures d'autrefois! Innovation non moins importante : cet enseignement a été confié à des femmes. L'intelligent directeur, M. Beck, a pensé qu'elles apporteraient à leurs leçons plus de patience, plus de souplesse, plus d'inaltérable bonne humeur que des professeurs hommes. Cette idée s'est parfaitement vérifiée. J'ai visité à plusieurs reprises ces

petites classes, et je puis en parler en connaissance de cause. Les progrès faits par les enfants sont tout simplement étonnants. Au bout de la première année, ils possèdent une quantité de mots et ils ont dans la tête, sinon la syntaxe, du moins les constructions les plus simples. Ce mouvement se maintient pendant la seconde et la troisième année : à tel point que les principales difficultés paraissent vaincues et qu'on s'attend à voir enfin réalisée la promesse tant de fois annoncée, tant de fois faite par nos réformateurs de toute époque et de tout programme : Les enfants sortivont de l'école sachant parler l'allemand (quelques-uns mettent : sachant parler l'allemand et l'anglais).

D'où vient que cette promesse soit un peu du même ordre que ces améliorations radicales qu'à époques fixes nous lisons dans les professions de foi des candidats à la vie politique? Il serait intéressant d'étudier une à une les causes de ce phénomène. Je veux seulement indiquer l'une des principales.

On avait cru, en 1880, devoir reculer de deux ans l'étude du latin pour laisser aux langues vivantes le temps de prendre l'avance... Elles prennent l'avance en effet, mais elles ne peuvent empêcher que le latin, quand il fait son entrée, ne réclame à son tour la place à laquelle il a droit, place qu'il exige avec une insistance proportionnée à la durée de l'attente qu'on lui a fait subir. De là, pour l'enseignement qui avait précédé, et qui n'est pas terminé, un refoulement dont il ne cessera de se ressentir par la suite.

A cet inconvénient je ne vois qu'un seul remède. Il serait parfaitement inutile de reculer encore plus l'étude du latin : on aurait en cinquième, en quatrième, en troisième, les mèmes difficultés qui se présentent aujourd'hui en sixième. Le seul remède, c'est d'amener les élèves à ce point que non seule-

ment ils sachent la langue étrangère, mais qu'ils l'aiment. Ceci est possible sans compromettre en aucune façon le sentiment patriotique. Leur donner des livres amusants, proportionnés à leur âge, qu'ils aient plaisir à lire et à relire : leur fournir des occasions où le maniement de la langue étrangère leur sera utile et nécessaire, voyages, correspondances avec des enfants du même âge, séjours en pays étranger. représentations dramatiques où chacun aura son personnage, et son rôle. Tout cela est plus facile durant les premières années de collège que par la suite. Si l'on réussit à inspirer aux enfants le goût de la langue étrangère, tout sera sauvé : rien n'empêchera les progrès en allemand ou en anglais de marcher parallèlement au latin et aux sciences. Ce sera la meilleure réfutation du dualisme dangereux qu'on a tenté d'établir entre le moderne et le classique. Le personnel de l'École Alsacienne a ce qu'il faut pour obtenir ce succès après tant d'autres. L'École montrera de cette façon qu'elle continue d'être ce qu'elle fut depuis ses premiers jours : un laboratoire du progrès.

> MICHEL BRÉAL, Membre de l'Institut.





NOTRE HISTOIRE

L'INSTITUTION ALSACIENNE (1873-1874)

NOS DÉBUTS

Dans l'hiver de 1871-72, le projet de fonder un grand collège libre à Passy avait été accueilli avec empressement. Tou-



M. PH. DE CLERMONT



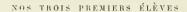
M. CH. FRIEDEL

tefois, rien ne se fit jet en automne, après quelques tentatives infructueuses, l'idée fut abandonnée.

Cependant, MM. Ch. Friedel et Ph. de Clermont ne purent

prendre leur parti de cet échec. « Commençons petitement, me disaient-ils, mais commençons. Si nous faisons bien, l'on viendra à nous; on réalisera plus lentement, mais plus sùrement peut-ètre, l'idée du grand collège. »

Ils Iouèrent un modeste local qui avait servi de boutique ou de magasin, au rez-de-chaussée du nº 36 de la rue des





PHILIBERT DE CLERMONT

GEORGES FRIEDEL

RAOUL DE CLERMONT

Écoles (à l'angle de la rue Jean-de-Beauvais), et l'appartement situé au-dessus. Là s'ouvrit, en octobre 1873, l'Institution Alsacienne, institution d'enseignement élémentaire, qui me fut confiée.

A la leçon d'ouverture assistaient, avec leurs pères, cinq jeunes garçons : Raoul de Clermont, aujourd'hui ingénieur agronome, licencié en droit, avocat à la Cour; Philibert de Clermont, licencié en droit, attaché à la bibliothèque de l'Université; Jules Dunkel, qui mourut pendant qu'il se préparait à l'École Polytechnique, où son succès semblait assuré;

Georges Friedel, ingénieur au corps des mines et professeur à l'École des Mineurs de Saint-Étienne; Georges Grimaux, licencié en droit, homme de lettres.

Huit jours après il y avait dix élèves, puis quinze et davantage : l'aimable Jean de Coppet, entre autres, le grave Fouqué, le doux Yver, tous chefs d'importantes maisons d'industrie ; Lonis Appia, rèveur et candide, qui est aujour-d'hui pasteur ; le souriant et fin garçonnet qui alors composait ses naïves Fables de La Fontaine, par Jean Casalis et qui est aujourd'hui ingénieur des arts et manufactures : une bande d'enfants charmants, gais, heureux, que j'aimais de tout mon cœur.

NOTRE VIE DE CHAQUE JOUR

C'était une année de belle et jeune ardeur : six heures de classe, leçons à préparer, correction des devoirs, deux demiheures réservées aux parents, grande récréation au Luxembourg. La promenade instructive du mardi, les écritures, la publicité, tout, en un mot, était confié aux mêmes mains. Mais le travail libre et joyeux n'use point, et nous ne connaissions ni vains soucis, ni difficultés irritantes, ni stériles regrets.

Maître et élèves s'épanouissaient. En face, au Collège de France et à la Sorbonne, on n'était certainement pas plus heureux que nous ne l'étions dans notre petite classe.

Deux fois par semaine, nous allions au gymnase. « N'ayez crainte, disait parfois le brave M. Pascaud; pour un qui se casse le bras, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf deviennent impunément hardis et vigoureux. » Ce raisonnement semblait sans réplique.

MM. Friedel et de Clermont suivaient attentivement la marche de la petite école. Le conseil se tenait au n° 36; les réunions pédagogiques, chez M. Friedel, à l'École des mines. Là, entre amis, on parlait des élèves, des livres de classe, de la part plus grande à donner à l'enseignement oral, du minimum de devoirs, des carnets de correspondance; on agitait familièrement les questions si passionnantes des réformes.

CE QUE VOCLAIENT LES FONDATEURS DE L'INSTITUTION ALSACIENNE

Ils voulaient ajourner de deux ans l'étude des langues mortes (ou les commençait alors en huitième); plus tard, pensaient-ils, on les apprendrait avec moins de peine. En attendant, ils voulaient développer chez l'enfant les facultés d'observation, ouvrir son esprit à des horizons divers, lui apprendre mieux sa langue maternelle, le familiariser avec une langue vivante. Ils voulaient transplanter à Paris les meilleures traditions du gymnase de Strasbourg qui venait de passer sous la domination allemande.

Dans les classes suivantes, conséquence logique de ces innovations. l'enseignement secondaire devait subir une transformation correspondante. Mais, à tous les âges, on se préoccuperait de l'éducation : au souci de former l'esprit se joindrait celui d'agir sur le cœur et sur la conscience.

Un collège libre créé en Alsace et dirigé par M. Kuhff, ardent apôtre de l'enseignement des langues vivantes, avait cessé d'exister après l'annexion. A Paris, l'École Monge cherchait sa voie. A l'occasion du projet du collège libre de Passy, deux jeunes professeurs, sortis de l'École normale supérieure, MM. Gabriel Monod et Auguste Moireau, avaient

écrit une étude remarquable sur la question, et donné des conclusions nettement formulées; mais, on l'a vu, les hommes d'action avaient fait défaut. A ce moment, le livre de M. Michel Bréal: Quelques mots sur l'instruction publique en France, commençait à émouvoir l'Université. C'est de ce livre, en définitive, et, en partie au moins, des expériences faites à l'École Monge et à l'École Alsacienne, qu'est sorti le puissant mouvement d'idées qui, en 1880, aboutit à la réforme de l'enseignement secondaire.

CHEZ M. MICHEL BRÉAL

Désireux de nous recommander d'un témoignage autorisé, je me présentai chez le distingué savant. A deux pas d'ici, lui dis-je, il existe une petite institution libre, patrounée par des pères de famille qui portent des noms connus. J'ai le sentiment que nous comprenons l'instruction et l'éducation des enfants d'une manière qui ne s'écarte pas trop de celle que vous préconisez. Or nous avons besoin d'appui; nous serious heureux d'obtenir le vôtre.

Visiblement intéressé, M. Bréal s'informa, questionna, écouta. Puis, comme nous venions de parler de leçons de choses et du rôle de l'observation : « Eh bien, dit-il en souriant de son bon et fin sourire, puisque avant de porter un jugement il faut observer, j'irai vous voir. »

Je partis encouragé. Mais, je l'avoue, je n'étais pas sans inquiétude.

M. Bréal nous fit l'honneur de venir à la rue des Écoles, et même d'y revenir. Il a bien voulu dire qu'il n'avait pas oublié cette première visite; nous en avous conservé de notre côté le souvenir le plus net : M. Bréal nous demanda d'abord.

en ce qui concerne le français, d'interroger les élèves sur un sujet déjà étudié; ensuite, de préparer une nouvelle leçon comme nous avions l'habitude de faire. Puis il interrogea lui-même les enfants et fit le commentaire de la fable d'Arnaud: le Colimaçon et l'Égoïste.

L'INSTITUTION ALSACIENNE DEVIENT ÉCOLE ALSACIENNE

Après les examens d'avril auxquels assistaient des délégués de la Société pour l'instruction élémentaire, qui jugèrent l'Institution digne de recevoir une récompense. les fondateurs publièrent une circulaire (25 mai 1874). Ils constatent les résultats obtenus, expriment le désir de créer une division supérieure latine, « peut-être une division supérieure française » « c'était prévoir l'enseignement moderne), un ou plusieurs internats très restreints pour les enfants d'Alsace, de Lorraine et de province, et ils ajoutent :

« Tout ce développement est au-dessus de nos ressources. C'est une œuvre d'intérêt général, à laquelle nous appelons à prendre part ceux qui regardent comme ayant une importance majeure tous les progrès pouvant être réalisés dans l'enseignement public. Nous venons donc vous demander votre concours, avec l'assurance que, s'il ne nous fait pas défaut, nous parviendrons de degré en degré, de perfectionnement en perfectionnement, à réaliser d'une manière complète des projets que leur étendue même a empêchés d'aboutir de prime abord. »

Cet appel des trois fondateurs était signé de vingt-cinq adhérents. En tête de la liste était le nom de M. A. Parran, ingénieur des mines, chez qui, les années précédentes déjà, s'étaient tenues différentes réunions. On y ajoutait des bulletins de souscription (actions de mille francs); on l'envoyait aux personnes que l'on supposait être favorables à l'entreprise et, non sans inquiétude, on attendit le résultat.

Ce fut la maison Schutzenberger père et fils, de Schiltigheim, qui répondit, je crois, en premier lieu; puis, des hommes aux sentiments généreux et dévoués: notabilités nombreuses de l'Alsace, de la Franche-Comté, de Paris, quelques-uns aussi de la Lorraine.

Dès qu'on eut la certitude qu'une société pouvait être légalement constituée, on se mit à la recherche d'un local plus vaste où l'Institution Alsacienne pût grandir et se développer.

Ins-ti-tu-tion Alsacienne: le mot est bien long! le nom d'École Alsacienne, pensait-on, sonnerait mieux. Il rappellerait la même époque douloureuse, raviverait les mêmes espoirs. Ce nom fut définitivement adopté.

M. RIEDER

Pour transformer la petite institution primaire en une grande école d'enseignement secondaire, le comité d'organisation fit appel à M. Rieder, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé des lettres, dévoué depuis longtemps aux idées et aux méthodes qu'il s'agissait de mettre en pratique.

Quelle grande part M. Rieder eut dans cette transformation, disons plutôt dans cette création, chacun le sait. Si, dans l'œuvre de sa vie, M. Rieder a été puissamment servi par une haute culture intellectuelle, il ne le fut pas moins par un ensemble de qualités originales, fruit de son éducation première et de la fidélité avec laquelle il a tenu à demeurer sous cette influence. Une jeunesse pure et laborieuse, une

vie intérieure d'une grande intensité, de fortes luttes morales avaient formé son àme aimante, croyante, pleine de généreux élans, et lui avaient fait un caractère à la fois doux et capable de résistance. Le récit de ses jeunes années, d'après sa correspondance intime, laisse entrevoir en lui un modèle à proposer à tous les jeunes gens. Petits et grands liraient ce récit avec émotion et profit.

En 1874, le moment était particulièrement propice pour mettre à l'épreuve les qualités de M. Rieder, et pour faire l'application de ses idées. En effet, il n'est pas, que je sache, dans l'histoire de la pédagogie, une époque où, à une même heure, tant de circonstances favorables se soient trouvées réunies. On n'avait pas seulement un ardent désir de réformes mais encore une grande bonne volonté à les mettre à exécution, à aider de sa bourse, de son temps, souvent des deux à la fois, les personnes qui cherchaient à les réaliser. Tous semblaient avoir pris la même devise : relever la patrie par l'éducation.

D'autre part, l'Université, et plus tard le Parlement, ne cessèrent de témoigner à l'initiative libre et hardie de quelques-uns, leur bienveillance et leurs encouragements. Rappelons les sympathies actives de savants et de professeurs : Paul Bert, Bréal, Charcot, Armand Gautier, Gérardin, Gide, Lauth, Levasseur, Parrot, Schutzenberger, Ad. Wurtz; d'hommes de lettres : About, Sarcey, Taine; de personnalités comme MM. Alfred et Charles de Billy, Ad. d'Eichthal, Louis Gruner, Mayniel, Posth, Ed. de Turckheim; d'hommes politiques : Georges Berger, Léon Bourgeois, Burdeau, Clémenceau, Ch. Dupuy, Scheurer-Kestner, de Rozière, Vaillant,

^{1.} Séance de fin d'année 1897, Discours du Président.

Waldeck-Rousseau. A la fin de cette vingt-cinquième année scolaire, nous leur adressons ainsi qu'à tous les autres amis de l'École, trop nombreux pour figurer ici, mais que nous n'oublions pas, un reconnaissant hommage.



M. Rieder vint de Nancy passer quelques jours à l'Institution Alsacienne, en avril 1874. De nos entretiens prolongés, et surtout des dix-sept années pendant lesquelles j'ai eu l'honneur d'être son collaborateur, il m'est resté un ineffaçable souvenir. Il était aimable et bon; mais, en présence de certaines défaillances, il lui arrivait de pâlir d'indignation. Il était d'une humeur charmante, aussi bien pour rasséréner un interlocuteur assombri, que pour résister lui-même à quelque influence déprimante. Il savait ce qu'il voulait et le voulait doucement, patiemment, obstinément. Les élèves faisaient sa joie. S'il était fier des grands, il avait une tendresse touchante pour la section des petits, qu'il appelait « notre pépinière ».

En avril 1891, M. Rieder était devenu notre directeur honoraire.

Le 9 octobre 1896, son convoi passait devant l'École Alsacienne, où s'était réalisé le rève de sa jeunesse.

Professeurs et élèves conservent à leur premier directeur un pieux souvenir. Je ne passe jamais devant sa tombe, simple et discrète, sans regarder longuement le beau médaillon que l'Association des anciens élèves s'est fait un devoir d'y placer. Ce ne sont pas seulement les traits de M. Rieder qui apparaissent à nos yeux : il se dégage quelque chose de la bonté confiante de son àme.

BANQUET D'ADIEU

Pendant trois mois nous avions eu pour élève un étranger. Comment ce jeune Américain, qui venait de contempler les Pyramides, s'était-il égaré dans notre petite école?

Plusieurs jeunes Américaines avaient été élevées par une Française. Elles s'étaient mariées, et, en souhaitant la fête à leur institutrice, lui avaient délicatement glissé un titre de rente, don de leurs heureux maris; dès lors M^{lle} Leclère était souvent à Paris. En se rendant aux cours du Collège de France elle se croisait avec nos écoliers. Elle avait remarqué « leurs allures d'indépendance mais de bon ton », avait visité

notre institution et fait inscrire le fils d'une amie, son ancienne élève.

William Tewis était le premier des huit ou dix Améri-

cains que j'ai pu observer et qui eussent, les uns et les autres, mérité cette mention: peu de temps donné au travail; application extrême, progrès rapides.

La veille de son départ, plusieurs landaus s'arrètèrent à notre porte. Il y eut, conformément au programme, promenade au Bois, partie de jeu, présentation à M. Tewis père, dîner.

Vers l'heure du retour : « Mon fils, ne voulez-vous pas prendre congé de vosamis?..» Aussitôt William se leva, et sans gaucherie, cherchant ses mots, lentement mais avec assurance, trouva quelques paroles appropriées à la circonstance.

« Chez nous », me dit son père, « on tient beaucoup à ce que les garçons s'habituent à parler en public. » Ce pro-



W. TEWIS

pos, tenu au chalet de la Cascade, a été pour beaucoup dans les « Exercices d'élocution » institués plus tard, où l'élève essaie de faire une courte improvisation sur un sujet donné.

Nos promenades du mardi se font encore aujourd'hui; mais celle que je viens de rappeler n'eut pas de lendemain : ce fut un banquet d'adieu. La plupart d'entre nous rentraient pour quelques jours encore à la rue des Écoles; les deux Américains partaient pour San-Francisco.

LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE ALSACIENNE

Le 25 novembre 1874, à l'étude de Me Meunier, et sur les indications de M. Espagne, ancien notaire à Metz, fut constituée la Société de l'École Alsacienne avec un capital alors souscrit, de quatre-vingt-quatre actions de mille francs. Siège social, 3, avenue Vavin (84-86, rue d'Assas).

La première Assemblée eut lieu le 17 décembre 1874.

Conseil d'Administration.

MM. BILLY (Alfred DE), inspecteur des finances.

CLERMONT (Pn. de), sous-directeur à l'École des Hautes-Études.

FRIEDEL (Ch.), maître de conférences à l'École Normale supérieure.

GAUTIER (Arm.), professeur agrégé de la Faculté de Médecine.

GRUNER (Louis), inspecteur général des Mines.

JACKSON (James), rentier.

MASSON (G.), libraire-éditeur.

MONOD (G.), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études.

PARRAN (A.), ingénieur des mines.

TEMPLIER (Arm.), de la maison Hachette et Cie.

^{1.} Actionnaires de 1874. Voir page 237.

Commissaires.

MM. POULAIN D'ANDECY, administrateur du Crédit foncier de France. BREITTMAYER (E.), industriel.

Le Conseil élut président, M. Parran.

Il nomma M. Rieder, directeur; M. Braeunig, sous-directeur.

Avec beaucoup d'abnégation, et à travers des circonstances difficiles, M. Parran est resté président du Conseil jusqu'à ce jour.

L'ÉCOLE ALSACIENNE A L'AVENUE VAVIN

1874-1876

Dans une sorte de petite forêt vierge, au nº 3 de l'avenue Vavin, un ami, M. Dunkel, nous avait construit et aménagé quatre classes en respectant un bouquet d'arbres qui donnait à l'École l'aspect gai et bienfaisant dont parle M. Pagès.

L'école ouvrit le 7 octobre avec vingt élèves; fin décembre, il y en avait quarante-huit; fin mars, cinquante-trois.

Comité d'Études.

MM. MICHEL BRÉAL, professeur au Collège de France; FI'STEL DE COULANGES, PAUL JANET, LEVASSEUR, DE QUATREFAGES, AD. WURTZ, membres de l'Institut.

LESER, ancien professeur au Gymnase de Strasbourg. SCHUTZENBERGER, directeur à l'École des Hautes-Études. Les membres du Conseil d'administration.

Professeurs.

1874-1875

MM. RIEDER, directeur, professeur de la section classique.
MARTY, professeur adjoint de la division classique.
PATIN, professeur de sciences physiques et mathématiques.
HUMBERT (V.), professeur d'allemand et de géographie.
BRAEUNIG (F.), sous-directeur, professeur de la section élémentaire.
RENAUD, professeur adjoint de la division élémentaire.
BARON, professeur de dessin.
PASCAUD, professeur de gymnastique.

* *

Quatre classes, une belle cour, une grande maison... on était loin de la petite institution de la rue des Écoles. Cependant, à l'avenue Vavin, l'École avait conservé une allure toute familiale. La leçon de dessin se donnait à l'occasion dans la cour ombragée; à Noël, dans la salle à manger du directeur, les élèves entouraient l'arbre traditionnel, qui pour plusieurs était chose nouvelle. Mais bientôt on se trouvait à l'étroit. Les classes de neuvième, huitième, septième, sixième, occupaient les salles nouvellement construites; la dixième était logée dans une dépendance pittoresque de l'immeuble; les classes latines empiétaient sur le domaine de la maîtresse de maison. Une fois de plus il fallait élargir nos tentes.

Alors, en octobre 1876, la section classique fut transférée quelques pas plus loin, au n° 92 de la rue d'Assas. Le directeur allait y demeurer; le sous-directeur lui succédait à la petite école.

LA SECTION ÉLÉMENTAIRE A L'AVENUE VAVIN

1876-1881

De 1876 à 1881, l'École Alsacienne, dans ces deux locaux séparés, a joui d'une organisation que je considère comme approchant de la perfection: petits groupes scolaires distincts, pouvant avoir chacun l'allure qui lui convient, et la liberté de mouvements qu'il faut nécessairement laisser à ce qui doit avoir un caractère d'originalité; unis cependant, comme nous l'étions très effectivement, très intimement, par un même esprit. Liberté dans l'unité, telle me paraît être la condition essentielle pour développer, chez les maîtres comme chez les élèves, l'esprit d'initiative, et le sentiment de la responsabilité. Sinon le travail manque d'attrait et demeure sans fruit, l'émulation fait défaut; or, elle est nécessaire à tout ce qui doit vivre et prospérer.

Nous avons essayé de résoudre cette question : En quelle mesure l'esprit de l'enseignement secondaire doit-il se laisser pénétrer par l'esprit de l'enseignement primaire, et vice versa?

Notre personnel était à la hauteur de la tâche. Celui de la section élémentaire, y compris le sous-directeur, avait été formé pour l'enseignement primaire : M. Bauer, qui depuis octobre 1875 tient magistralement sa classe, fut bientôt suivi de M. de Saint-Étienne, de M. Vedel, autrefois professeur à l'excellente école de Bischwiller, de M. Becker, de M. Sénécal qui n'ont pas tardé à se pénétrer de l'esprit de la maison. Nous nous réunissions chaque semaine. Tous prenaient un intérêt égal à tous les élèves de toutes les classes. Une en-

tente commune s'établissait. C'est l'époque où l'École « a grandi, lutté, triomphé » ¹.

Plusieurs de nos innovations ont été introduites dans les lycées où certaines classes sont confiées aujourd'hui à des instituteurs et même à des institutrices. En présence du rapprochement qui s'est ainsi établi dans les lycées entre les deux ordres d'enseignement et qui suppose entre les maîtres une certaine entente, on peut se demander si l'heure ne serait pas venue de laisser pénétrer dans nos grandes écoles primaires quelque chose du souffle plus élevé, plus libéral, qui jusqu'ici semble avoir été réservé à l'enseignement secondaire.

A l'avenue Vavin, nos élèves eurent pour professeur M. Gabriel Monod, pour conférenciers bénévoles, M. Friedel et M. Schutzenberger; pour visiteurs très attentifs M. Léon Bourgeois, entre autres, délégué de la Société pour l'Instruction élémentaire; M. Paul Bert, qui est resté deux matinées entières. Tel ancien élève se rappelle vaguement que dans la cour un grand monsieur le saisit familièrement, lui, « petit dixième », le plaça sur le perron, le fit causer en bon papa, et lui demanda de réciter ce qu'il savait le mieux. Ce visiteur était Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction publique.

NOS VOISINS

La perspective de voir s'installer une école à leur porte n'avait pas le don d'exciter l'enthousiasme des habitants de la paisible avenue Vavin. Un contrat intervenu autrefois entre les propriétaires leur avait interdit, aux uns et aux

^{1.} Paul Bert, discours, 1881.



LA SECTION ÉLÉMENTAIRE, 3, RUE VAVIN



autres, de louer leurs immeubles à des industries bruyantes. Bruyants, nous le serions peut-être; mais, exercions-nous une industrie? L'affaire se débattait entre braves gens et finit par s'arranger, de même que plusieurs autres questions relatives à nos constructions.

Nous tàchions d'être des voisins corrects: mais avec des enfants et des jeunes gens, comment tout prévenir? Comment supposer, par exemple, qu'un béret lancé sur le toit, serait entraîné par la pluie, boucherait un conduit, et que l'eau pénétrerait dans le salon du voisin au risque de détériorer un tableau de grande valeur '? Comment obtenir des enfants la prudence, qui n'est pas de leur âge, ou la prévoyance qui n'est pas toujours du nôtre? Ainsi, lorsque, pour faire plaisir à mes pensionnaires je fis allumer le gaz qu'on venait d'installer dans les classes, — on travaillerait si bien maintenant, et ils voulaient s'en rendre compte — je n'avais pas prévu, ni l'entrepreneur non plus, que, pour avoir illuminé quelques instants sans y être préalablement autorisé par la Préfecture, je serais prié de me rendre au Palais de justice où je fus condamné à un franc d'amende et aux frais.

D'ailleurs, les enfants perdent parfois de vue les recommandations les mieux faites. Tout le monde n'a pas toujours, pour se faire obéir, l'autorité qu'avait le docteur Parrot. Lors d'une épidémie, il était accouru auprès d'un de mes jeunes gens, garçon sérieux, travailleur, qui, se sentant atteint, avait quitté la classe et pris le lit. Après l'avoir examiné et longuement regardé : « Jeune homme, dit-il, vous n'avez rien du tout. Vous allez vous lever, vous habiller et retourner en classe. » Et le docteur Parrot fut obéi.

^{1.} L'accident fut cependant empêché. Notre voisin, ayant eu besoin de consulter un document, était revenu de la campagne au moment opportun.

Quand nous avons quitté l'avenue Vavin, le croirait-on, nos voisins nous regrettaient; ils nous l'ont dit et écrit.

M. Louis Gruner, qui souffrait d'une longue et douloureuse maladie, avait eu déjà un mot touchant. Je m'excusais auprès de lui du bruit de nos récréations. « Je vous en prie, dit-il, laissez-les crier et jouer! je prends plaisir à les entendre, ces enfants; ils jettent une note gaie dans notre solitude. »

F. BRAEUNIG.

Sous-Directeur de l'École.

t.....

LES PETITES CLASSES D'HISTOIRE

1874-1878

Si l'on me demandait quels sont les meilleurs souvenirs de ma vie de professeur, l'on me mettrait dans un grand embarras. Je n'en ai que de bons, je pourrais dire d'excellents. Depuis trente ans que j'enseigne à l'École des Hautes-Études, j'éprouve tous les ans une fierté joyeuse à voir accourir dans nos modestes salles deux cents à trois cents jeunes gens à qui nous n'offrons aucun avantage matériel, ni titres, ni places, rien que le plaisir de travailler avec nous aux recherches les plus ardues de l'érudition; parmi nos anciens élèves, beaucoup occupent aujourd'hui des situations importantes dans l'enseignement en France et à l'étranger; plusieurs sont devenus mes collègues à l'École même. Depuis dix-huit ans que j'enseigne à l'École Normale supérieure, il n'est pas un de mes

^{1.} Notre maison, nos classes ont été occupées, à notre départ, par un cours de jeunes filles, qui s'y trouve encore anjourd'hui.